



DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2021 DAC 408 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Pierre Henry au 32 rue de Toul à Paris 12^e

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Né le 9 décembre 1927 à Paris, Pierre Henry apprend la musique au Conservatoire national supérieur de musique. Il y est admis en 1937 en classe de solfège, en 1939 en piano puis en 1945 en harmonie, dans la classe d'[Olivier Messiaen](#). En 1947, il passe à la percussion sous la houlette de Félix Passeronne.

Après une première expérience de musicien d'orchestre comme pianiste et percussionniste, il rejoint [Pierre Schaeffer](#) dans les studios de la Radio et Télévision Française (RTF) en 1949. D'abord recruté comme percussionniste, Pierre Henry va rapidement apporter sa contribution en tant que compositeur, s'impliquant dans les recherches sur la lutherie expérimentale. Toujours avec Pierre Schaeffer, il crée la *Symphonie pour un homme seul* en 1950, dont s'emparera Maurice Béjart en 1955 pour un ballet, commencement d'une prolifique collaboration. Par la suite, il devient chef des travaux du Groupe de Recherche sur les Musiques Concrètes (GRMC), rebaptisé Groupe de Recherches Musicales (GRM) en 1958.

Cette année-là, Pierre Henry quitte la RTF pour fonder, rue Cardinet, son propre studio : APSOME (Applications de Procédés Sonores en Musique Électroacoustique). Ce sera le premier studio privé de France consacré aux musiques expérimentales et électro-acoustiques. Il réalise alors nombre de musiques de films, de scènes, publicitaires. Il compose la musique de quinze ballets avec Maurice Béjart et collabore avec d'autres artistes tels que les chorégraphes Georges Balanchine, Carolyn Carlson, Merce Cunningham, Alwin Nikolaïs, Maguy Marin et les plasticiens comme Yves Klein, Jean Degottex, Georges Mathieu, Nicolas Schöffer, Thierry Vincens.

En 1971, il s'installe au 32, rue de Toul, lieu de résidence mais aussi lieu de travail. En effet, il y installe durant plus de quarante années une sonothèque, un espace de documentation, des archives, un studio de prise de son, un atelier d'art plastique, un musée, divers instruments, accueillant de nombreux concerts à partir de 1996.

En 1982, APSOME devient Son/Ré. Ce studio obtient le soutien du Ministère de la Culture et celui de la Ville de Paris en 1990. Il y compose une œuvre riche et prolifique de plus de soixante-dix œuvres parmi lesquelles *Concerto sans orchestre*, *Poussière de soleils*, *Voyage initiatique*, *Une Tour de Babel* ou encore *Orphée dévoilée*, *Pulsations*.

Grand collecteur et sculpteur de sons, Pierre Henry devient une référence pour nombre d'artistes de musique électronique qui lui offrent, en 1997 pour ses soixante-dix ans, un remix de sa célèbre *Messe pour le temps présent*. Pierre Henry ne cesse de continuer d'innover et de renouveler son style de création. Dans le cadre de sept concerts programmés par Paris quartier d'été en juillet 2011, et en hommage à Jean-Sébastien Bach, il compose *L'Art de la fugue odyssee*, créé à l'église Saint-Eustache. Le 29 septembre 2012, il crée à la Cité de la Musique à Paris *Le fil de la vie*. Il compose deux nouvelles œuvres en 2013, *Fragments rituels* et *Crescendo*.

Considéré comme le père de la musique électro-acoustique, Pierre Henry, Commandeur de la Légion d'Honneur, Commandeur des Arts et Lettres et Officier de l'ordre du Mérite, décède à Paris le 5 juillet 2017 à l'âge de 89 ans.

Il est proposé de rendre hommage à Pierre Henry en faisant apposer une plaque commémorative au 32, rue de Toul à Paris 12e dont le texte est le suivant :

« PIERRE HENRY
1927-2017
PIONNIER DES MUSIQUES
CONCRÈTE ET ÉLECTRONIQUE
A VÉCU ET COMPOSÉ ICI
DANS SA « MAISON DE SONS »
DE 1971 À 2017 »

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

2021 DAC 408 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Pierre Henry au 32 rue de Toul à Paris 12e

Le Conseil de Paris

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du _____ par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Pierre Henry au 32 rue de Toul à Paris 12e ;

Vu l'avis du conseil du 12e arrondissement en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence Patrice, au nom de la 2e commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Pierre Henry au 32 rue de Toul à Paris 12e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : « Pierre Henry 1927-2017 Pionnier des musiques concrète et électronique a vécu et composé ici dans sa « Maison de sons » de 1971 à 2017»

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1000 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercices 2021 et suivants.

